



MONTFORT
MA VILLE

Dossier

Lorsque les **mobilités douces** orientent les usages de demain.

P.7

Magazine de la Ville de Montfort-sur-Meu

MONTFORT Fév. 2021 No.24 MAG

QUESTIONS À M. LE PALLEC
Bientôt un verger communal et participatif à l'Étang de la Cane.

P.3

ZOOM SANTÉ
Déploiement imminent de la vaccination à Montfort.

P.4

☐ SOMMAIRE

NO 24
FÉV. 2021

04



Zoom

Dans la course contre la montre lancée contre la COVID-19, avec la menace des virus mutants plus contagieux, la campagne de vaccination s'accélère sur le territoire.

07



Dossier

À Montfort-sur-Meu, élu-es locaux et professionnel-les sont unanimes. Le développement des mobilités doit être favorisé pour fluidifier les déplacements, réduire l'empreinte écologique et promouvoir la santé des Montfortais-es.

12



Vie des Quartiers

Du 15 au 19 février 2021, plusieurs platanes seront abattus sur le boulevard Carnot. Une démarche particulièrement sensible car ils composent notre ville verte. Toutefois, c'est la conséquence d'un diagnostic sanitaire effectué en 2020.

03 Questions à

06 Actualités

11 Tribune

Directeur de la publication : Fabrice Dalino, **Responsable de la rédaction** : Quentin Joste,
Maquette : Médiaverbe, **Rédaction / Montage** : Mairie de Montfort-sur-Meu,
Crédits photos : Mairie de Montfort-sur-Meu, Triobike, Adobe Stock, **Dépôt légal** : Février 2021,
Tirage : 3 200 exemplaires, **Papier** : Labellisé PEFC et recyclable.

Montfort-sur-Meu
Boulevard Villebois Mareuil - BP 86219
35 162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
accueil@montfort-sur-meu.fr
Disponible également sur www.montfort-sur-meu.bzh

☐ QUESTIONS À



Morgane LE PALLEC,
Conseillère municipale déléguée aux
affaires rurales et à l'alimentation locale.

Bientôt un verger communal et participatif à l'Étang de la Cane.

Pourquoi un verger communal à Montfort-sur- Meu ?

Réinventer l'espace public en un lieu de rencontre est une priorité. C'est la raison pour laquelle notre équipe met un point d'honneur à proposer des actions en faveur de la biodiversité en y associant la notion de partage avec les habitant-es. Dans le cadre de notre politique environnementale et de préservation des espaces naturels, les vergers communaux constituent une source de grande biodiversité que nous devons créer et préserver, sans quoi les variétés locales risquent de disparaître.

C'est ainsi dans une volonté de sauvegarde de ce patrimoine végétal, culturel et économique que la Ville de Montfort-sur-Meu a souhaité s'entourer du service des espaces verts de la commune et de la Maison du Patrimoine en Brocéliande pour mener à bien ce projet.

Comment sera associée la population ?

Aujourd'hui, tout est à penser : de la création du verger au choix des variétés fruitières, en passant par la préparation du sol, l'entretien des arbres, la taille et la récolte des fruits. La démarche sera donc participative et nous comptons y associer la population.

À l'occasion de la *Fête de la Nature*, en mai 2021, les habitant-es seront invité-es à participer à une réunion publique destinée à présenter le projet, ses enjeux et perspectives. Dès le printemps 2021, un premier travail consistera à recenser les pommiers présents sur la commune. Cet inventaire visera à localiser précisément l'implantation des arbres fruitiers, autant sur l'espace public que chez les particuliers. Une seconde étape, prévue à l'automne, consistera à implanter le verger sur les hauteurs de l'Étang de la Cane. Pour ce faire, 1000 € sont budgétés cette année.

Quelles suites à ce projet ?

Au-delà des enjeux environnementaux, le verger de l'Étang de la Cane sera voué à devenir aussi un espace éducatif. Des ateliers proposés par la Maison du Patrimoine en Brocéliande, à destination du grand public, des enfants et des enseignants, relatifs à la greffe des arbres, à la taille, au plessage des haies, à la cueillette... animeront la ville. D'autres partenariats seront mis en place, notamment avec l'association des Jardiniers Breilliens et le Pôle Fruitier de Bretagne, qui travaille sur l'identification des variétés fruitières. D'autres animations pourront aussi voir le jour, notamment l'installation de ruches, la fabrication de jus de pommes, la dégustation de variétés fruitières... Toutes les idées seront les bienvenues. N'hésitez pas à vous associer à ce projet à taille humaine.

OBJECTIF 2021 : LE MAINTIEN DE LA 2^{ÈME} FLEUR ET POURQUOI PAS LA 3^{ÈME} !

Le label "Villes et Villages Fleuris" récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et leur attractivité à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Les critères d'évaluation permettent d'apprécier les exigences requises à chaque niveau du label selon la taille de la commune et l'avancée des actions : inexistantes, initiées, réalisées ou confortées. Le projet de verger communal à l'Étang de la Cane sera un atout pour la Ville de Montfort-sur-Meu, qui renouvelle sa candidature pour 2021. Verdict à l'automne !

i Pour participer à l'inventaire des pommiers et au projet de plantation du verger communal à l'Étang de la Cane, merci de contacter la Maison du Patrimoine en Brocéliande.
Tél. 06 19 30 56 53 / 02 56 49 56 10
Email : maisondupatrimoinebroceliande@gmail.com

LA SANTÉ AU COEUR DES ENJEUX



COVID-19

DÉPLOIEMENT IMMINENT DE LA VACCINATION À MONTFORT-SUR-MEU

Dans la course contre la montre lancée contre la COVID-19, avec la menace des virus mutants plus contagieux, la campagne de vaccination s'accélère sur le territoire. Pour faciliter son déploiement en lien avec les professionnel-es de santé du territoire, Montfort-sur-Meu se mobilise en ouvrant très prochainement, un centre de vaccination.

PRATIQUE

Pourquoi se faire vacciner ?

La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contribuera à maîtriser l'impact de l'épidémie de la COVID-19 sur le long terme.

Qui peut se faire vacciner ?

LES PERSONNES ÂGÉES DE + DE 75 ANS



LES PROFESSIONNEL-LES DE SANTÉ, POMPIER-ES ET AIDES À DOMICILE



LES PERSONNES ATTEINTES DE PATHOLOGIES À HAUT RISQUE QUEL QUE SOIT L'ÂGE



Comment prendre RDV ?

EN LIGNE SUR : DOCTOLIB BROUÉLIANDE

Lien actif dans les prochains jours.

PAR TÉL. AU 0 805 690 821

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

*ARS : Agence Régionale de Santé



L'objectif fixé par le Gouvernement est clair : vacciner en priorité, d'ici à cet été, les 15 millions de personnes âgées et souffrant de pathologies chroniques.

Une Ville active dans le dispositif de santé publique.

Devant l'épidémie, plus que jamais, la volonté du Pays de Brocéliande est de s'inscrire dans une démarche active. En lien avec l'ARS* Bretagne, Montfort-sur-Meu ouvrira dans les prochaines semaines, un centre de vaccination dans le complexe sportif du COSEC, route d'Iffendic. Grâce à sa capacité d'accueil, le site pourra accueillir jusqu'à 8 lignes de vaccination en réservant au centre de vaccination la salle de gymnastique, les vestiaires et le parking de 120 places ; les deux autres salles restant ouvertes pour les pratiques sportives. L'organisation de ce dispositif repose sur l'engagement des professionnel-les de santé (médecins et infirmier-es) du Pays de Brocéliande. Ils interviendront, tour à tour, en fonction du nombre de vaccins alloués sur le site.

Un site prêt à accueillir les usagers.

En attendant la livraison des vaccins dont la date est prévue le 22 février 2021, la Ville mobilise ses agent-es et élu-es. Des travaux intérieurs et extérieurs, financés par la commune, sont actuellement en cours de réalisation. Mobilier, ordinateurs, imprimantes doivent également équiper ce nouveau centre. *"Il faut ici souligner la forte solidarité dont font preuve le collège Louis-Guilloux, le lycée René Cassin et le centre hospitalier de Montfort qui participent également à l'équipement du centre de vaccination"*, ajoute Pierre Guillouët, adjoint en charge de la santé.

ON VOTE POUR !

VERS UN NOUVEAU « CENTRE HOSPITALIER DE BROCÉLIANDE ».



Stéphane Guillevin, Directeur délégué des Centres hospitaliers de Montfort-sur-Meu et Saint-Méen-le-Grand, présente les enjeux de fusion des deux hôpitaux. Un regroupement approuvé lors du conseil municipal de décembre 2020.

Pourquoi une fusion des deux hôpitaux ?

Au-delà des enjeux budgétaires, le regroupement des centres hospitaliers de Montfort-sur-Meu et de Saint-Méen-le-Grand doit permettre une meilleure coordination de l'offre de santé à l'échelle du Pays de Brocéliande, notamment par la complémentarité des soins entre les deux hôpitaux. Une fusion qui aboutira à un établissement territorial.

Quelles sont les orientations stratégiques ?

À Saint-Méen-le-Grand, une unité de lits en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) à orientation neurologique sera créée en lien avec le Pôle Neurosciences du CHU de Rennes, tandis qu'à Montfort-sur-Meu, le centre hospitalier disposera de plus de lits en médecine pour répondre à la demande actuelle. L'augmentation capacitaire de l'Ehpad libérera également des lits pour les séjours plus courts en médecine ou en SSR (30 à 50 lits). Enfin, pour les Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD), l'ARS* sera sollicitée dans la perspective d'augmenter le nombre de places, en particulier pour les personnes handicapées.

Comment se traduira cette fusion ?

À Saint-Méen, un nouveau bâtiment sera construit en proximité de l'hôpital actuel et toutes les activités seront regroupées au sein de ces nouveaux locaux. Pour Montfort, l'hypothèse d'une restructuration sur le site actuel est peu probable au regard des coûts et des impacts organisationnels. Il convient de rechercher un nouveau terrain pour construire un bâtiment qui devra accueillir 270 lits.

Quelles sont les prochaines échéances du projet ?

Lors des instances de fin mars 2021, le transfert des autorisations d'activité vers le futur Centre Hospitalier de Brocéliande sera voté. En juin, le dossier complet de fusion sera adressé à l'ARS* avec, espérons-le, un arrêté pour l'automne. En juin également, le projet médico-soignant et médico-social sera présenté. Les réflexions sur le programme immobilier sont en cours et doivent aboutir par un programme technique détaillé validé par l'ARS et le Département pour le dernier trimestre 2021.

INITIATIVES



L'école Notre-Dame joue la transparence !

COVID-19 et port du masque : des mesures parfois difficiles à adopter, comme en témoignent les parents de Soline et Marilou atteintes de surdité. "En concertation avec la famille, l'usage de masque transparent nous est paru comme la solution pour éviter l'isolement des enfants", justifie Anne Quinton, Directrice de l'établissement. C'est ainsi pour faciliter les échanges, malgré le handicap, que l'école Notre-Dame a acheté et distribué en janvier 2021 des masques transparents aux camarades de classe des enfants. Une initiative qui donne le sourire !



Bientôt la fusion des deux pharmacies.

À compter du 1^{er} avril 2021, les pharmacies Le Goff et Pisigot de la rue de l'Horloge ne feront plus qu'une ; un regroupement des deux équipes au complet, dans l'actuelle officine Saint-Nicolas. Soutenu par l'ARS*, le projet répond à un double objectif : favoriser plus de proximité avec la patientèle et diversifier l'offre de santé en proposant davantage de produits et de services. Pour l'heure, place aux travaux de réaménagement de la pharmacie et de mise aux normes. Guichets d'accueil et cabine individuelle seront aménagés pour améliorer l'accueil des personnes, avant le déménagement définitif à côté de la future Maison de santé, près des professionnel·les de santé.

i Pharmacie Saint-Nicolas | 2, rue de l'Horloge, Montfort-sur-Meu. Ouverture du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30.



Miroir, mon beau miroir... Dis-moi quelle est la plus belle Vitrine de Noël en 2020 ?

Félicitations aux heureux lauréats du concours des Vitrines de Noël 2020 sur le thème "Féerie de Noël en Brocéliande" avec un 1^{er} prix délivré à l'onglerie Bellissima ! Le salon de coiffure Les ciseaux d'Elodie et la Pharmacie Saint Nicolas sont aussi récompensés en arrivant en 2^{ème} et 3^{ème} place. Merci à tous les commerces participants de cette édition. Merci également aux enfants des TAP des écoles élémentaires du Pays Pourpré et du Moulin à Vent pour leur participation à la décoration de la vitrine du salon de coiffure.



La culture ne sera pas en reste en 2021 !

Malgré la crise sanitaire, il n'est pourtant pas question de laisser la culture tomber en sommeil. En février et mars 2021, Montfort-sur-Meu accueillera la Cie Aïda dans le cadre d'un partenariat avec la Ville. Au programme : des ateliers théâtre au lycée René Cassin, au collège Louis Guilloux, à l'IME Ajoncs d'Or et au Cap'Jeunes, puis une résidence à l'Avant-scène pour la création du spectacle *L'invitation au Voyage*. Enfin, malgré les incertitudes, la Fête de la Musique se prépare également, avec vous ! Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 avril.

📞 + d'infos au 02 99 09 00 17 ou à : mediation.culturelle@montfort-sur-meu.fr



Double scrutin électoral en juin 2021 !

Les élections départementales et régionales mobiliseront, en juin 2021, de nombreux bénévoles, parmi lesquels figurent les scrutateurs et les assesseurs. L'assesseur est chargé de veiller au bon déroulement du scrutin par la vérification de l'identité des électeurs et la gestion des listes d'émargement. Le scrutateur, quant à lui, participe au dépouillement des bulletins. Leur rôle est donc essentiel et surtout **indispensable** au bon déroulement des élections. Tous les volontaires seront donc les bienvenu-es. Seules conditions requises : avoir 18 ans et être inscrit-e sur les listes électorales de la commune.

📞 Vous êtes intéressé-e ? Prenez contact avec le service Élections de la Ville. Tél. 02 99 09 00 17 | Email : elections@montfort-sur-meu.fr



Odys Avocats s'installe à Montfort-sur-Meu.

Après l'ouverture d'un premier cabinet rennais, Vincent Le Goc et Thibault Normand, avocats associés, ont choisi d'implanter un second bureau à Montfort-sur-Meu. *"Notre ambition est de favoriser l'accès à la justice en allant à la rencontre des personnes qui ne souhaitent pas toujours se déplacer en ville pour faire appel aux services d'un avocat, notamment pour des difficultés liées à la circulation et au stationnement"*. Leur credo : le droit de la famille pour l'un, le droit pénal pour l'autre. Selon les besoins, le cabinet intervient également dans d'autres domaines contentieux. Sur rendez-vous.

📞 Odys Avocats | 56, rue Saint-Nicolas, Montfort-sur-Meu. Tél. : 02 90 78 83 46 | Email : contact@odysavocats.com | www.odysavocats.com



> MONTFORT-SUR-MEU Lorsque les mobilités douces orientent les usages de demain.

Alors que la question de **la mobilité peut être choisie** par les usagers parce qu'ils ont la liberté de se déplacer à pied, en vélo ou en trottinette pour le plaisir et/ou dans un souci de transition écologique, **elle peut aussi être subie** selon sa condition physique mais aussi selon l'aménagement du territoire. À Montfort-sur-Meu, élu-es locaux et professionnel-les sont unanimes. Le développement des mobilités durables doit être favorisé pour **fluidifier les déplacements, réduire l'empreinte écologique et promouvoir la santé des Montfortais-es**. À la clé : le partage de la route. Ensemble.

Elle a longtemps régné dans les villes, s'accaparant même parfois l'espace public au détriment des autres modes de déplacement. La voiture individuelle, qui était la norme, voire l'idéal, en matière de "liberté", cède aujourd'hui du terrain au profit de nouveaux modes de déplacement.

À pied, en vélo ou en trottinette, les propositions ne manquent pas en matière de mobilités. Toutes sont complémentaires et répondent à une demande croissante de flexibilité. Tout l'enjeu réside alors dans la prise en compte de la vulnérabilité des usagers sur la route selon leurs mobilités.

> Protéger tous les usagers de la route.

Au-delà des enjeux environnementaux et de santé publique, le développement d'une stratégie en faveur des mobilités durables à Montfort-sur-Meu vise à protéger les personnes à mobilité réduite, les piétons, les enfants à vélo, les cyclistes et les usagers à trottinette... Sans pour autant écarter la place de la voiture, des deux-roues motorisées et des transports en commun. L'objectif : parvenir à trouver un équilibre, une forme de bienveillance sur la route pour sécuriser les déplacements de chacun.

Le saviez-vous ?

À Montfort-sur-Meu, les déplacements doux ne représentent que 10% des déplacements, la voiture étant encore bien présente avec une moyenne de 5500 véhicules sur la commune. Pourtant, en cartographiant le temps nécessaire pour se rendre dans le centre-ville depuis les différents quartiers de Montfort, il apparaît qu'il faut 5 min en vélo et 15 mn à pied.



> Consulter le territoire.

L'équipe municipale a choisi de s'appuyer sur le vécu et l'expérience du quotidien des habitant-es de Montfort-sur-Meu pour mener à bien cette démarche. "En intégrant les observations, les préoccupations et les aspirations des résident-es dès le départ, et tout au long du projet, la consultation vise à répondre aux besoins réels du territoire", indique Frédéric Dessauge, Conseiller municipal délégué aux mobilités durables. "Bien plus qu'une simple étape de consultation, la participation

citoyenne favorise un dialogue ouvert et une interaction productive : le résultat sera le fruit des apports citoyens, de l'expertise technique et des orientations de l'équipe élue." Pour permettre les déplacements doux au quotidien, il est nécessaire de proposer des infrastructures adaptées qui permettent de réaliser des trajets directs, confortables, en toute sécurité, dans un environnement agréable et le tout dans un réseau homogène et structuré.



L'ENQUÊTE

Parce que demain se prépare maintenant !



Une large consultation citoyenne intitulée « Partageons la route ! » est menée jusqu'au 8 mars 2021. Pour y répondre, flashez le QR Code et accédez à l'enquête en ligne ou rendez-vous sur montfort-sur-meu.bzh



Dans cet objectif, Montfort-sur-Meu travaille actuellement sur un plan Mobilités à l'échelle de son territoire. "Cette étude devra définir les principes d'organisation des déplacements, de la circulation et du stationnement, dans une approche de réponse aux besoins de mobilités douces, de valorisation de l'attractivité du territoire, de sa qualité de vie et son environnement", explique Zoë Héritage, adjointe en charge de la transition écologique, des mobilités et de la biodiversité.

Pour toucher un large public, enquête en ligne (cf. ci-dessus) et ateliers participatifs recueilleront votre analyse des mobilités sur la Ville. Des échanges via des stands dans la ville, avec les commerçants, des activités avec les élèves de CM1/CM2 des écoles primaires... seront également organisés pour mieux saisir vos attentes.

> Adapter le territoire aux mobilités.

À terme, l'objectif de cette étude est d'établir un plan cycle / piéton pour septembre 2021. Celui-ci donnera lieu à la réalisation de nouvelles infrastructures qui s'échelonneront sur plusieurs exercices budgétaires. En attendant ces résultats, la Ville de Montfort-sur-Meu procédera à l'exécution de premiers aménagements parmi lesquels des sas à vélos et des nouveaux parkings à vélo déployés dans la ville et aux abords de la gare. Des réfections de voiries cyclables et de peinture seront également entreprises ainsi que des pistes cyclables partagées.

NOTRE MÉTHODE.

- 1 SE METTRE À LA PLACE DES USAGERS COMME DES FUTURS UTILISATEURS DE L'AMÉNAGEMENT, TENIR COMPTE DES PLUS VULNÉRABLES, COMME LES ENFANTS ET LES PERSONNES ÂGÉES.**
- 2 S'ASSURER QUE LES ÉQUIPEMENTS REMPLISSENT LES OBJECTIFS PORTÉS PAR LA COLLECTIVITÉ.**
- 3 PORTER ATTENTION À L'INTÉGRATION DES AMÉNAGEMENTS DANS LA PLANIFICATION URBAINE**
- 4 VÉRIFIER QUE LA FONCTION, LA CONCEPTION ET L'USAGE DE L'INFRASTRUCTURE SONT EN ÉQUILIBRE.**





© Triobike

Nouveauté également ! La Résidence Autonomie de l'Ourme a fait l'acquisition en décembre dernier d'un triporteur, grâce à un appel à projet et un financement de la Conférence des Financeurs. Ce vélo-taxi va permettre aux résident-es de l'Ourme et aux seniors de la ville de pouvoir se déplacer en toute sécurité, protégés de la pluie, du vent et également de la COVID-19 avec un aménagement spécial. *"Différents parcours seront proposés : des balades en ville et des déplacements pour des courses. Les Cyclo-randonneurs de Montfort seront associés à ce projet"*, précise Pierre Guillouët, adjoint en charge de la santé, des politiques sociales, des solidarités et du handicap.

PARCE QU'IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR S'Y METTRE !

Connaissez-vous *Coup de Pouce*, l'aide de 50 € pour la réparation et la reprise en main de votre vélo ?

Cette mesure fait partie du programme *Coup de Pouce Vélo* lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, en partenariat avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), afin d'encourager l'usage du vélo comme moyen de transport.

Prolongée jusqu'au 31 mars 2021, profitez de cette aide pour remettre en marche votre vieux vélo pour aller travailler, faire vos courses ou bien faire de l'exercice et de reprendre confiance en vous à bicyclette. Le site coupdepoucevelo.fr vous met en lien avec des réparateurs agréés et vous propose une aide financière de 50 € pour sa réparation ainsi que des conseils pour votre remise en selle.

ILS TÉMOIGNENT.



Déjà plus de 200 retours !

Frédéric DESSAUGE,
Conseiller municipal délégué aux
mobilités durables.

Déjà trois semaines que la consultation citoyenne Partageons la route ! est en cours et vous êtes plus de 200 personnes à avoir répondu à l'enquête en ligne. Les premiers résultats sont intéressants. La question de la mobilité n'attire pas seulement les retraités ; actifs, étudiants sont aussi sensibles à ces enjeux. Parmi les répondants, 53 % notent le manque d'aménagement et de liaisons, 49 % soulèvent la dangerosité de certains itinéraires, 23 % un mauvais éclairage de la voie. Comme eux, donnez votre avis jusqu'au 8 mars 2021.



L'électrique roule des mécaniques !

Manon GOUGET,
Chargée de Missions Environnement
Montfort Communauté

Dans le cadre de ses actions *Cap ou pas Cap*, Montfort Communauté propose depuis 2018 la location de Vélo à Assistance Électrique.

Ce dispositif connaît un fort engouement, notamment depuis le premier déconfinement en mai 2020. Pour 30 € par mois, vous pouvez louer votre vélo pour 1, 2 ou 3 mois. Et si vous êtes convaincus, Montfort Communauté offre une aide de 100 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf. Pour en bénéficier, il suffit d'habiter l'une des 8 communes de l'intercommunalité et de réaliser son achat auprès d'un magasin du territoire. En 2020, 59 demandes ont été recensées, 37 seulement en 2019 ! [i + d'infos : mobilite@montfortcommunaute.bzh](mailto:mobilite@montfortcommunaute.bzh)



Un boom des ventes et des réparations !

Emmanuel DUGUÉ,
Concept Vélo à Montfort-sur-Meu.

2020 aura été une année exceptionnelle pour le magasin ! En cinq semaines, nous avons vendu l'équivalent de trois mois de stock.

Les mesures de confinement, liées à la crise Covid-19 ont favorisé les pratiques sportives, notamment la course à pied et le vélo. L'achat de VTC et VTT s'est développé, de même que le vélo électrique a connu un boom de ses ventes ! Actuellement, certains modèles connaissent même une rupture mondiale.

MONTFORT POUR VOUS AVEC VOUS Pour une année 2021 positive.

Tous nos vœux de joie, de réussite et de santé pour cette nouvelle année et formulons plusieurs souhaits pour les Montfortais en 2021.

Le mot solidarité n'aura jamais été aussi fort et présent mais il ne saura à lui seul empêcher beaucoup d'entre nous d'être encore plus fragilisés.

La commune ouvrira prochainement un centre de vaccinations Covid. Nous espérons réussir à freiner, éradiquer la pandémie.

Les conséquences économiques et sociales émergent encore plus fortement. Le point positif de cette crise reste notre prise de conscience de l'importance du commerce local, d'un besoin de retour aux fondamentaux. Nous devons soutenir et défendre nos commerces de proximité qui améliorent notre environnement, c'est notre histoire, ce sont nos valeurs.

Les orientations budgétaires 2021 devront en être une parfaite déclinaison et la santé demeure une ligne importante dans les décisions. D'ailleurs, les Montfortais attendent avec impatience la maison de santé.

Certains investissements seront donc reportés ou fractionnés. Il y a beaucoup de travaux à réaliser pour améliorer notre environnement et cadre de vie, la rénovation, la restructuration du patrimoine bâti notamment dans les écoles, les salles de sports, les salles culturelles. Cela concerne également la rénovation et réhabilitation de la voirie, des déplacements doux et des espaces partagés.

L'offre habitat doit être adaptée pour répondre aux demandes et attentes de tous les habitants et accessibles à toutes et tous pour permettre de continuer à habiter dans notre ville afin de conserver le dynamisme de notre cité et l'attractivité de notre territoire.

Les sujets de fonds restent entiers et sans doute doivent être abordés avec une acuité nouvelle, riche des enseignements de ces derniers mois.

V. Huet

L'ÉNERGIE DU COLLECTIF La nouvelle majorité récolte les fruits de notre travail

Lors du Conseil municipal du lundi 25/01 se tenait un moment important pour l'année, qui est l'exercice d'orientation budgétaire 2021. C'est à cette occasion que les conseillers débattent de la stratégie financière de la ville : baisse ou augmentation des impôts, nouvel emprunt, projets majeurs de l'année. Nous avons découvert avec stupéfaction que le débat n'a pas eu lieu ! La majorité emmenée par le maire n'a pas réussi à traduire ses engagements de campagne lors des orientations politiques qui vont guider le budget 2021. Par exemple, les mobilités douces qui étaient une priorité pour cette majorité, ne s'inscrivent pas dans les ambitions politiques du budget 2021. Tiendront-ils tous leurs engagements ? Malgré la situation financière saine et confortable, laissée par la majorité sortante (selon les propos de l'actuel adjoint aux finances), la nouvelle majorité ne saisit pas cette opportunité pour affirmer ses ambitions. Elle reste sagement et mollement dans nos sillons. Heureusement, les projets initiés sur le précédent mandat voient le jour : la maison relais, le lotissement ex grand saoir, l'immeuble quartier gare, l'arrivée de nouveaux commerces en centre-ville, la maison de santé...

Depuis 7 mois, ils ne respectent pas les principes démocratiques : absence d'invitation envoyée à la minorité aux commémorations du 11 novembre et aux inaugurations, découverte de sujets en Conseil municipal, manque d'éléments pour formuler un avis éclairé, un nouveau règlement intérieur du conseil municipal qui ne respecte pas les droits de la minorité. Malgré tout, notre équipe reste mobilisée à défendre vos intérêts, dans un esprit constructif.

Delphine David, Thierry Tillard, Erika Grelier, Dominique Thirion, Mathilde Chauvin

PARTAGEONS NOS FORCES : INVENTONS DEMAIN ! Une augmentation malvenue

Peu avant les fêtes de Noël, le Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) Centre Ouest a voté une forte augmentation de 12% de la redevance incitative en prévision de son budget 2021. Nos représentant.e.s qui siègent au SMICTOM, comme une partie de leurs collègues des autres communes, ont vainement voté contre après avoir découvert la mauvaise situation des finances de cette structure. Leur vote n'a pas suffi : l'augmentation a été adoptée !

Nous déplorons cette décision caractérisant le manque d'anticipation, d'optimisation des équipements du SMICTOM et de recherche de solutions alternatives : baisser les charges, décaler et lisser l'augmentation, différer des investissements, différencier les coûts selon la typologie des usagers, revoir la fréquence des tournées de la poubelle verte. Dans le même temps les charges augmentent de 4% par an depuis 2015 alors que les recettes évoluent à la baisse.

Même si les usagers sont bien conscients de la nécessité du tri et de l'intérêt de limiter le nombre de levées supplémentaires de leurs poubelles, demander cet effort financier dans le contexte sanitaire actuel, dont chacun sait qu'il aggrave les inégalités sociales, est particulièrement malvenu.

Nous terminons sur un sujet plus encourageant : le développement du pôle autour de la gare. Le dialogue est renoué avec Montfort Communauté qui vient de lancer les études préalables à l'aménagement futur du secteur en vue de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté. Cela nous permet de différer la construction de 15 ha à Bromedou pour privilégier notamment le développement d'un habitat à proximité immédiate de la gare, afin de limiter les déplacements en voiture et de favoriser la fréquentation du centre-ville.

BOULEVARD CARNOT

SEPT ARBRES ABATTUS POUR VOTRE SÉCURITÉ

Du 15 au 19 février 2021, plusieurs platanes seront abattus sur le boulevard Carnot. Une démarche particulièrement sensible car ils composent notre ville verte. Toutefois, c'est la conséquence d'un diagnostic sanitaire effectué en octobre 2020 sur les arbres du secteur. Michel Guérin, responsable des espaces verts à la Ville de Montfort-sur-Meu, détaille l'objet de l'intervention.



Comment se portent les arbres à Carnot ?

Sept platanes qui longent le boulevard Carnot sont actuellement rongés par des champignons. L'intérieur des troncs et des branches, est devenu creux et constitue un danger réel pour les usagers et les habitations, en cas de chute. Pour limiter la propagation de ces champignons sur d'autres sujets sains, le cabinet d'expertise qui nous accompagne dans cette démarche, nous recommande d'agir vite



En quoi consiste votre intervention ?

Pour des raisons de sécurité, les arbres marqués à la bombe seront abattus en février 2021 lors de travaux d'élagage. Organisé tous les deux ans, l'élagage des arbres est nécessaire pour une bonne cohabitation des sujets avec leur environnement. Notre intervention consiste à maintenir une bonne distance entre l'arbre et les limites de propriété, à relever les branches basses pour favoriser la circulation routière et le passage des piétons, et enfin à supprimer le bois mort ou les branches cassées.

Quid des arbres qui seront abattus ?

Le bois récolté sera revalorisé en copeaux de bois, destinés à l'ornement des massifs communaux. Les souches des arbres seront recyclées en bois de chauffage.

À NOTER Du 15 au 19 février 2021, la circulation sera barrée, de 8h30 à 17h, de la rue Châteaubriand jusqu'au giratoire du boulevard Jacques Cartier. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

RUE DU 11 JUIN 1944

PORTE OUVERTE AU MOULIN DES PLANCHES

"Le vannage du Moulin des Planches, propriété de la Ville, doit favoriser la libre circulation des espèces biologiques et le libre transport naturel des sédiments dans la rivière", explique Éric Nedelec, Conseiller municipal délégué aux forêts et aux rivières.

Sur recommandations de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), pour éviter l'envasement du bief (portion du cours d'eau), le vannage est actuellement ouvert en totalité afin de procéder à une chasse des sédiments. Ceux-ci sont souvent riches en phosphore et en nitrates. Les retenir en amont de cet ouvrage risquerait de provoquer un déséquilibre du cours d'eau par le développement des algues l'été, sur un cours d'eau peu dynamique avec un faible débit. Dès que l'opération sera terminée, l'ouvrage sera de nouveau fermé. Le bief se remplira de nouveau et le Meu pourra couler paisiblement sur le déversoir des Planches.

